

RAPPORT ANNUEL

2002



AGENCE
MONDIALE
ANTIDOPAGE



FRANC

MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION PRÉSENTS SUR LA PHOTO:

M. RICHARD W. POUND; M. HARRI SYVÄSALMI; M. CRAIG REEDIE;
 PROF. EDUARDO HENRIQUE DE ROSE; M. FRANCESCO RICCI BITTI;
 M. MUSTAPHA LARFAOUI; DR TAMAS AJAN; M. HEIN VERBRUGGEN;
 M. ANDERS BESSEBERG; M. ROLAND BAAR; MME. CHARMAINE CROOKS;
 MME. SUSIE O'NEILL; M. BRIAN MIKKELSEN; M. JUAN ANTONIO GÓMEZ-ANGULO;
 M. GEORGE WALKER; PROF. RYSZARD GRUCZA; L'HON. STEVEN IBN AKIGA;
 DR SAYED KHASHABA; DR ADRIAN LORDE;
 MME. GIANNA PERIM (POUR M. LARS SCHMIDT GRAEL); DR ANDREA BARTHWELL;
 M. MICHITERU TOKUSHIGE (POUR M. KISABURO TOKAI);
 M. M.K. MISHRA (POUR M. L.M. MEHTA);
 M. JUNG WON KANG (POUR M. TAE-WHAN JUNG);
 M. KANGCHEN SHI (POUR M. FURONG LI);
 DR ALAN STRETTON (POUR L'HON. SÉN. ROD KEMP)

ABSENTS DE LA PHOTO:

DR ROBIN MITCHELL; M. WILLIAM J. HYBL; MME. RANIA AMR ELWANI;
 L'HON. PAUL DEVILLERS; M. DAVID HOWMAN

SOMMAIRE P.

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
DÉVELOPPEMENT DU CODE MONDIAL ANTIDOPAGE	6
PROGRAMME DE CONTRÔLES DU DOPAGE	9
PROGRAMME DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS	13
COMMUNICATION	15
SENSIBILISATION DES ATHLÈTES	17
ADMINISTRATION	19
RECHERCHE	23
CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	24
FINANCES	26

JEU





AUCUN TRAVAIL CONTRE
LE DOPAGE
DANS LE SPORT NE
PEUT ÊTRE COMPLET
SANS METTRE
L'ACCENT SUR LA
SENSIBILISATION
DES SPORTIFS



MESSAGE DU PRÉSIDENT

2002

a été une année cruciale pour l'AMA, une année au cours de laquelle nous avons commencé à atteindre de nombreux objectifs que nous nous étions fixés dans le cadre de notre plan stratégique quinquennal. Nous avons effectué plusieurs avancées significatives dans la lutte contre le dopage dans le sport et préparé le terrain pour d'autres grands progrès dans les années à venir.

L'Agence a commencé l'année en déplaçant son bureau principal de Suisse au 17^e étage de la Tour de la Bourse à Montréal. Ce déménagement a marqué l'aboutissement d'un processus d'appel d'offres long d'une année et le début d'un nouveau chapitre pour l'organisation. Un bureau régional, petit mais essentiel, a été maintenu à Lausanne, mais la plus grande partie du personnel a déménagé au Canada.

La priorité suivante a été d'engager du personnel qualifié et expérimenté à des postes clés. A la fin de l'année, les huit postes de directeurs et d'autres postes importants avaient été repourvus. De nombreuses opérations précédemment sous-traitées ou effectuées par des comités ont été redistribuées à l'interne, nous permettant ainsi de remplir la mission essentielle de l'AMA avec davantage d'efficacité et de flexibilité.

Nous avons effectué en 2002 une avancée considérable en direction de notre objectif numéro 1 : l'élaboration, l'adoption et la mise en application du premier Code mondial antidopage. En collaboration avec nos partenaires, le Groupe de projet du Code de l'AMA a rédigé et distribué la première version du Code. Celle-ci a été envoyée à tous les partenaires et parties intéressées en juin, et nous avons reçu avec satisfaction un grand nombre de commentaires constructifs à son sujet. Ces remarques ont été intégrées dans une seconde version, à nouveau envoyée aux parties prenantes pour commentaires. Je crois fermement que la troisième et dernière version du Code, qui devait être présentée aux participants à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en mars 2003, est un document fort et viable, grâce aux nombreux commentaires et suggestions de qualité que nous avons reçus de toutes les parties prenantes.

L'AMA a également réalisé des progrès significatifs dans d'autres domaines de la lutte contre le dopage. Nous avons effectué plus de 4500 contrôles hors compétition sur des sportifs en 2002, 1000 de plus que l'année précédente. Nous allons continuer de renforcer notre programme de tests, en collaboration avec d'autres instances de contrôle, afin de gagner encore en efficacité et d'éviter les doublons.

Notre engagement en matière de recherche est resté important en 2002. L'AMA a financé à hauteur de plus de 2 millions USD des projets de recherche approuvés en 2001, et nous avons approuvé neuf autres projets pour l'année prochaine. Nous continuerons de mettre l'accent sur les domaines que nous considérons comme les plus importants pour la lutte contre le dopage, y compris sur la prochaine génération de méthodes pouvant améliorer la performance - le dopage génétique.

Par le biais du programme des Observateurs Indépendants, l'AMA a pu s'assurer de la transparence et de la qualité des procédures de contrôle au cours de plusieurs grandes manifestations. Les Observateurs Indépendants

suivent et observent toutes les étapes des opérations de contrôle du dopage, puis rédigent un rapport, conférant ainsi davantage de transparence et de crédibilité aux contrôles. Nos Observateurs ont participé à cinq grandes manifestations sportives en 2002. Nous continuerons de soutenir et de développer ce programme durant les prochaines années.

Aucun travail contre le dopage dans le sport ne peut être complet sans mettre l'accent sur la sensibilisation des sportifs. En 2002, nous avons réalisé des efforts toujours plus importants pour être en contact direct avec les athlètes à tous les niveaux, et pour les sensibiliser aux dangers du dopage. Notre équipe de sensibilisation et d'éducation a créé " Franc Jeu ", un programme multimédia interactif permettant d'améliorer les connaissances des utilisateurs sur les questions liées au dopage. Le programme de sensibilisation des sportifs de l'AMA a participé à plusieurs grandes manifestations dans le monde, notamment aux Jeux olympiques de Salt Lake City, aux Jeux du Commonwealth à Manchester et aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes au Salvador. Lors de toutes ces manifestations, les athlètes ont pu rencontrer et parler avec des représentants de l'AMA, et leur poser des questions sur les sujets qui les préoccupaient ou les intéressaient le plus.

Nous avons pris d'autres mesures en 2002 pour placer les athlètes au centre de nos activités. Nous avons poursuivi le développement du programme du Passeport de l'athlète de l'AMA, qui offre aux sportifs la possibilité de montrer leur engagement en faveur d'un sport exempt de dopage en acceptant d'être contrôlés en tout temps et en tout lieu. Les participants aux Jeux olympiques de Salt Lake City et aux Jeux du Commonwealth à Manchester ont eu la possibilité de s'inscrire à ce programme, et nous continuerons de promouvoir le Passeport lors de différents événements en 2003. Pour mieux communiquer avec les athlètes participant au programme, nous avons créé une lettre d'informations, "Passeport de l'Athlète", destinée à fournir des informations régulières sur des sujets liés au dopage et sur les activités de l'AMA.

En bref, nous avons réalisé de grands progrès en augmentant les compétences de l'AMA dans des domaines clés, en développant davantage des programmes qui nous aideront à remplir notre mission, et en créant des outils tels que le Code, qui servira de pierre angulaire à la lutte contre le dopage dans le sport.

Bien sûr, beaucoup reste à faire. Le Code devra être adopté et appliqué par les fédérations sportives internationales et les gouvernements du monde d'ici aux Jeux olympiques d'Athènes, en 2004. L'AMA doit mettre en place un système qui lui permettra de coordonner les contrôles et les informations sur la localisation des athlètes à l'échelle mondiale une fois que le Code sera en vigueur. Nous devons continuer de soutenir la recherche pour mieux connaître, détecter et contrôler les nouvelles substances dopantes. Et nous devons continuer d'aller à la rencontre des athlètes et d'œuvrer en faveur d'un changement des mentalités, afin de convaincre chacun que le dopage est mauvais et qu'il doit être éliminé du sport.

Je suis convaincu que l'AMA saura être à la hauteur de sa tâche, et que 2003 représentera une nouvelle année importante dans la bataille en cours contre le dopage dans le sport. ■



Richard W. Pound



NOUS AVONS RÉALISÉ DE
GRANDS PROGRÈS
EN AUGMENTANT LES
COMPÉTENCES
DE L'AMA DANS DES
DOMAINES CLÉS,
EN DÉVELOPPANT
DAVANTAGE DES
PROGRAMMES
QUI NOUS AIDERONT À
REmplIR NOTRE
MISSION
ET EN CRÉANT DES
OUTILS TELS QUE
LE CODE



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Quand

je regarde en arrière, je vois 2002 non seulement comme une année de grands changements et de croissance pour l'AMA, mais aussi comme une période ayant profondément affecté la vie de ceux qui travaillent aujourd'hui pour l'Agence. La famille de l'AMA s'est agrandie, et chacun d'entre nous a amené dans cette nouvelle maison et dans ce nouveau travail une expérience et un engagement remarquables, qui serviront l'AMA au cours des prochaines années.

Nous avons commencé l'année sur les chapeaux de roue à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Salt Lake City, les premiers Jeux où l'AMA a eu une présence importante et remarquable. Des collaborateurs de l'équipe de sensibilisation - qui ont eu un contact direct avec les athlètes pour aborder les questions liées à la lutte contre le dopage - aux Observateurs Indépendants - qui s'assurent que les contrôles du dopage soient réalisés dans les règles de l'art -, l'AMA a joué un rôle crucial et visible tout au long de la manifestation. Ayant travaillé au sein de l'Agence depuis sa création, j'aimerais remercier tout particulièrement le Comité international olympique et le Comité international paralympique de nous avoir donné la possibilité d'avoir cette importante présence aux Jeux olympiques, et d'avoir soutenu nos efforts lors de cet événement. Sous bien des aspects, je considère que les Jeux olympiques ont été l'occasion pour l'AMA de s'affirmer.

Evidemment, les Jeux olympiques n'ont été qu'une première étape. Peu après la fin des Jeux, l'équipe de l'AMA a déménagé de Lausanne à sa résidence permanente de Montréal. Je ne saurais assez louer le professionnalisme dont ont fait preuve mes collègues dans le cadre de ce déménagement. Comme chacun de nous le sait, quitter sa famille et ses amis et traverser l'océan n'est pas chose facile, mais le personnel de l'AMA a su surmonter toutes les difficultés inhérentes à ce genre de changement, vivant au milieu des cartons pendant plusieurs mois, s'habituant à une nouvelle vie sur un autre continent tout en continuant à servir l'organisation avec maîtrise et dévouement. Je crois que ce déménagement a contribué à rapprocher les employés, et à faire du personnel de l'AMA une équipe plus soudée et plus efficace.

Nous avons également accueilli plusieurs nouveaux collègues venant de partout dans le monde. Je suis fier non seulement de la qualité du personnel de l'AMA, mais également de l'expérience internationale que nous avons réussi à réunir. A la fin de l'année 2002, nos 34 employés représentaient 11 nationalités. Nous avons tenu notre promesse consistant à conserver le "Mondiale" dans Agence mondiale antidopage."

Vous pourrez découvrir au fil des pages suivantes les nombreux projets réalisés par l'AMA en 2002; ainsi, je ne les détaillerai pas. Je tiens néanmoins à relever le travail considérable effectué pour toucher et informer tous nos partenaires. Que ce soit pour obtenir des commentaires sur le Code mondial antidopage ou pour mieux informer les athlètes, nous avons voulu que l'information et l'implication des partenaires soient une priorité. Nous allons encore améliorer ce domaine en 2003, en développant du matériel éducatif supplémentaire, et en lançant de nouvelles publications et un nouveau site Internet. Comme toujours, nous sommes ouverts à tous les commentaires et à toutes les suggestions.

J'aimerais enfin adresser un remerciement particulier. Bien que toutes les villes candidates à l'accueil des bureaux permanents aient eu quelque chose de spécial à offrir, Montréal n'a pas fait mentir sa réputation de ville d'accueil exceptionnelle pour les organisations internationales. Je remercie les gouvernements canadien et québécois, ainsi que la ville de Montréal, pour la mise à disposition et le financement de nos superbes bureaux, et, pour finir sur une note personnelle, je dirai que Montréal est une magnifique ville de résidence. Mes collègues et moi nous réjouissons de continuer à remplir la mission de l'AMA de nombreuses années depuis notre nouvelle base, et à jouer un rôle tant au niveau local qu'au niveau global. ■

Harri Syväsalmi





LE CODE

En 2002,

l'AMA a consacré une grande partie de son travail au développement du premier Code mondial antidopage. Celui-ci devait être présenté aux partenaires et différents acteurs lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en mars 2003, avant d'être mis en application d'ici aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004. Le Code doit garantir que, pour la première fois, toutes les règles et tous les règlements concernant le dopage seront les mêmes dans tous les sports et dans tous les pays.

La structure principale du Programme mondial antidopage et l'esquisse du Code, approuvées par le Comité exécutif de l'AMA en novembre 2001, ont été distribuées fin 2001 à toutes les parties prenantes pour révision et commentaires. L'AMA a reçu des commentaires de 35 partenaires avant février 2002. La plupart des partenaires ont exprimé leur soutien au concept du Programme mondial antidopage et à l'approche du Code présentée dans la première esquisse.



Structure du Code

Plus de 30 experts de la lutte antidopage ont été impliqués dans le développement de la structure du Code, laquelle comprenait les éléments essentiels dudit Code, tels que le raisonnement à la base de la lutte antidopage, la définition du dopage, les violations des règles antidopage, la preuve du dopage, la liste des méthodes et substances interdites, les sanctions et les possibilités d'appels. Des réunions avec plusieurs gouvernements, fédérations internationales, organisations nationales antidopage et comités nationaux olympiques ont été organisées au début de l'année 2002 à des fins de consultation, amenant de nombreux éléments intéressants dans le cadre du processus de rédaction de certains articles du Code.

Le Groupe de projet du Code a participé au Congrès sur l'harmonisation aux Pays-Bas et à la réunion de Kuala Lumpur du Comité consultatif intergouvernemental international de lutte contre le dopage dans le sport (CCIILDS), en avril, pour présenter certains articles du Code et en discuter. Les comités de travail de l'AMA concernés ont également été consultés au cours de cette période. De février à avril, le Groupe de projet du Code a reçu des réactions et des commentaires de plus de 130 personnes et organisations.

Première version complète du Code

La première version complète du Code a été élaborée en mai et en juin, et présentée pour approbation au Conseil de fondation de l'AMA lors de sa réunion de juin. Le Code a ensuite été diffusé auprès de plus de 1000 parties intéressées pour révision et commentaires. Un délai de trois mois a été accordé à cette fin aux intéressés.

Au cours de l'été, le Groupe de projet du Code a rencontré à des fins de consultation de nombreux partenaires clés, dont le Comité international olympique (CIO), la Commission des athlètes du CIO, plusieurs gouvernements et presque toutes les fédérations internationales olympiques. L'AMA a reçu plus de 130 commentaires officiels au sujet de la première version du Code. Ceux-ci ont contribué de façon substantielle à améliorer le Code.



Deuxième version du Code et première version des Standards internationaux

Sur la base des commentaires officiels et des contributions reçues lors des réunions consultatives, la deuxième version du Code a été préparée à la fin du mois de septembre. Le Comité exécutif de l'AMA a approuvé la deuxième version du Code lors de sa réunion du 1er octobre, et la nouvelle version a été envoyée à plus de 1000 parties intéressées au début du mois d'octobre.

En outre, des groupes de travail ont élaboré des Standards internationaux obligatoires de niveau 2 touchant les domaines suivants : laboratoires, contrôle, autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, et liste des substances et méthodes interdites. Les Standards internationaux ont été diffusés pour commentaires à la mi-novembre.

Troisième version du Code et deuxième version des Standards internationaux

Plus de 90 partenaires ont transmis des commentaires à l'AMA au sujet de la deuxième version du Code. Les consultations avec les partenaires se sont intensifiées pour se concentrer sur les problèmes à résoudre. La troisième et dernière version du Code, ainsi que la deuxième version des Standards internationaux, devaient être diffusées en février 2003. Celles-ci devaient être présentées à la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, du 3 au 5 mars 2003 à Copenhague (Danemark).

L'élaboration du Code a constitué un processus de consultation sans précédent, impliquant toutes les catégories de partenaires et d'experts. Tous les partenaires ont été informés des étapes importantes, et tous ont eu la possibilité de faire part de leurs commentaires et réactions, ensuite intégrés dans la version suivante du Code. Ce processus a permis à chacun de suivre les progrès accomplis au fil des objectifs, étapes et délais établis.

Une fois que le Code aura été accepté lors de la Conférence mondiale, les parties prenantes l'adopteront et le mettront en application individuellement, selon leur procédure corporative ou législative interne. ■

PROGRAMME DE CONTRÔLES DU DOPAGE



Le programme de contrôles du dopage est l'un des éléments les plus importants de la mission de l'AMA, qui consiste à promouvoir et à coordonner la lutte contre le dopage dans le sport au niveau international. L'objectif du programme de contrôles de l'AMA est de protéger le droit fondamental des athlètes de participer à un sport exempt de dopage, à travers un programme de détection et de dissuasion efficace. Tous les contrôles coordonnés par l'AMA sont réalisés hors compétition, sans avertissement préalable de l'athlète, et en conformité avec les règles et règlements des fédérations internationales.

Le programme de contrôles de l'AMA offre une sécurité en garantissant un processus indépendant et de qualité qui cherche à traiter équitablement tous les athlètes dans tous les sports et dans tous les pays.

Dans le cadre de l'approche globale du programme de contrôles du dopage, l'AMA soutient le développement d'agences nationales antidopage et utilise leur expertise pour la collecte des échantillons dans le cadre de son propre programme. Il est exigé de toutes les organisations collectant les échantillons qu'elles réalisent des contrôles en conformité avec les Standards internationaux de contrôle. L'AMA vérifie régulièrement que ces standards soient respectés. L'augmentation du nombre d'agences nationales antidopage impliquées continuera de renforcer les programmes nationaux et internationaux dans le monde.

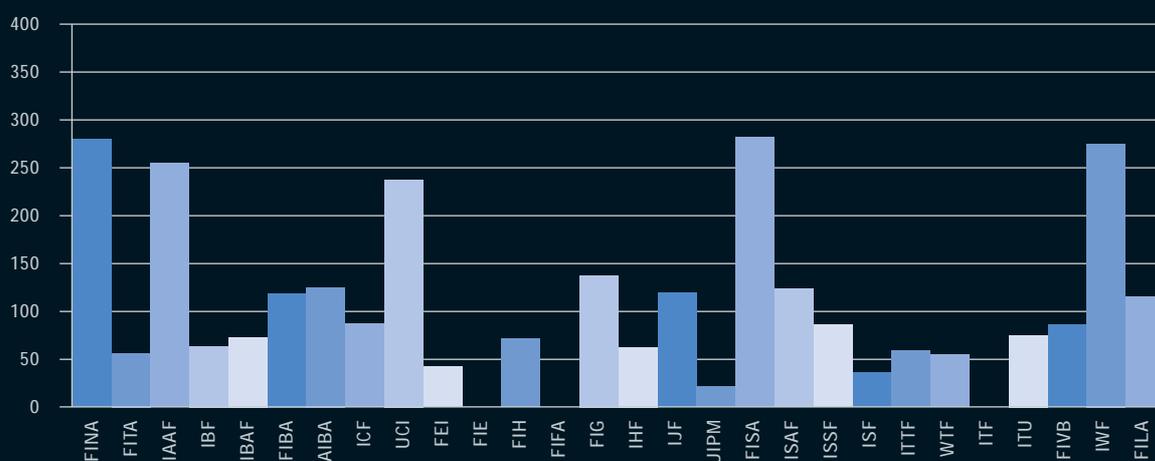


FAITS ET CHIFFRES CLÉS

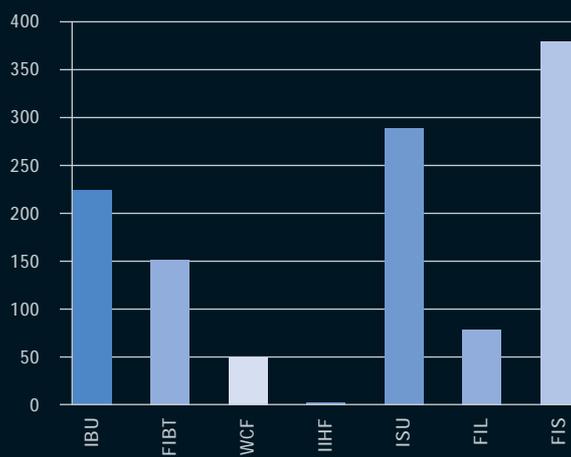
- L'AMA a réalisé 4564 contrôles hors compétition auprès de sportifs de 97 nationalités et dans 56 pays. Ces contrôles ont touché 25 Fédérations internationales olympiques de sports d'été et 7 Fédérations internationales olympiques de sports d'hiver.
- Avant les Jeux olympiques de Salt Lake City, l'AMA a initié son programme de contrôles sanguins. La Fédération internationale de ski (FIS), l'Union internationale de biathlon (IBU) et l'Union internationale de patinage (ISU) ont été les premières fédérations à se soumettre à ce type de contrôles de l'AMA. Après les Jeux olympiques de Salt Lake City, la Fédération internationale de natation (FINA), l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF), la Fédération internationale de canoë (ICF), l'Union cycliste internationale (UCI), la Fédération internationale des sociétés d'aviron (FISA) et l'Union internationale de triathlon (ITU) ont signé un accord avec l'AMA autorisant celle-ci à procéder à des contrôles sanguins. Au total, 464 contrôles sanguins de l'EPO ont été réalisés en 2002.
- L'AMA a retenu le Drug Free Sport Consortium (DFSC) pour la collecte des échantillons. Le DFSC fournira les mêmes services à l'AMA en 2003.
- Le nombre de résultats d'analyse anormaux a augmenté au cours des 3 dernières années. En 2002, le nombre de résultats d'analyse anormaux s'est élevé à 36, plus 1 refus, le nombre le plus important depuis la création de l'AMA.
- La Fédération internationale de voile (ISF) et la Fédération équestre internationale (FEI) ont approché l'AMA pour augmenter en 2002 le nombre de contrôles effectués. Ces contrôles supplémentaires ont été réalisés sur une base payante.
- L'AMA a entrepris des négociations avec la majorité des fédérations internationales reconnues. Les contrôles devraient débuter en 2003.
- L'AMA a travaillé main dans la main avec un groupe de fédérations sportives internationales sélectionnées afin de les assister dans la collecte d'informations sur la localisation des athlètes. L'AMA a fourni les outils nécessaires à la collecte de ces informations. Grâce à l'engagement de fédérations sportives internationales et d'agences nationales antidopage, l'AMA a commencé à développer un Passeport en ligne afin de contribuer à réunir et à stocker les informations sur la localisation des athlètes.
- L'AMA a continué de faire appel aux services professionnels des laboratoires accrédités par le CIO pour l'analyse des échantillons. L'AMA a retenu 20 laboratoires en 2002.
- En prévision de l'adoption du Code mondial antidopage, l'AMA a commencé la phase de développement de son centre d'information en matière de contrôle du dopage. Ce centre d'information fera office de banque de données réunissant des résultats de contrôles du monde entier afin d'assurer des programmes de contrôles ouverts et efficaces. 

CONTRÔLES HORS COMPÉTITION 2002

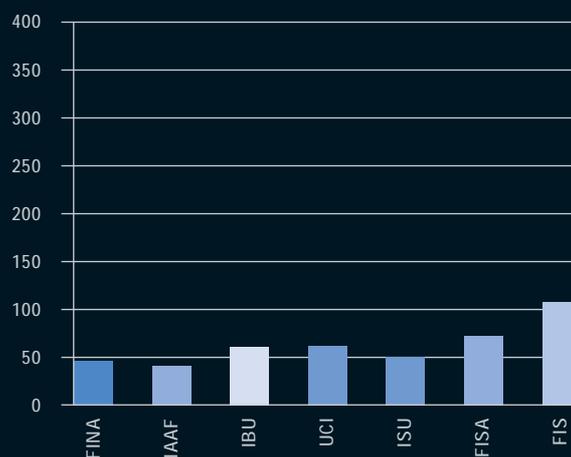
FÉDÉRATIONS D'ÉTÉ



FÉDÉRATIONS D'HIVER



CONTRÔLES SANGUINS



ABRÉVIATIONS - FÉDÉRATIONS D'ÉTÉ

AIBA	Association Internationale de Boxe Amateur
FEI	Fédération Équestre Internationale
FIBA	Fédération Internationale de Basketball
FIE	Fédération Internationale d'Escrime
FIFA	Fédération Internationale de Football Association
FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
FIH	Fédération Internationale de Hockey
FILA	Fédération Internationale des Lutttes Associées
FINA	Fédération Internationale de Natation
FISA	Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron
FITA	Fédération Internationale de Tir à l'Arc
FIVB	Fédération Internationale de Volleyball
IAAF	Fédération Internationale des Associations d'Athlétisme
IBAF	Fédération Internationale de Baseball
IBF	Fédération Internationale de Badminton
ICF	Fédération Internationale de Canoë
IHF	Fédération Internationale de Handball
IJF	Fédération Internationale de Judo
ISAF	Fédération Internationale de Voile
ISF	Fédération Internationale de Softball
ISSF	Fédération Internationale de Tir
ITF	Fédération Internationale de Tennis
ITTF	Fédération Internationale de Tennis de Table
ITU	Union Internationale de Triathlon
IWF	Fédération Internationale d'Haltérophilie
UCI	Union Cycliste Internationale
UIPM	Union Internationale de Pentathlon Moderne
WTF	Fédération Mondiale de Taekwondo

ABRÉVIATIONS - FÉDÉRATIONS D'HIVER

FIBT	Fédération Internationale de Bobsleigh et Tobogganing
FIL	Fédération Internationale de Luge
FIS	Fédération Internationale de Ski
IBU	Union Internationale de Biathlon
IIHF	Fédération Internationale de Hockey sur Glace
ISU	Union Internationale de Patinage
WCF	Fédération Mondiale de Curling

PROGRAMME DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS



L'ÉQUIPE DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS AUX JEUX OLYMPIQUES DE SALT LAKE CITY

L'AMA

a introduit avec succès le programme des Observateurs Indépendants (OI) aux Jeux olympiques d'été de 2000 à Sydney, et a continué de fournir des Observateurs à l'occasion de manifestations majeures telles que des Jeux et championnats du monde en 2001 et 2002.

Le rôle principal du Bureau des Observateurs Indépendants est d'agir comme "les yeux et les oreilles" du monde extérieur, en observant tous les aspects des opérations de contrôle du dopage et en en faisant rapport, avant et pendant la manifestation, d'une manière neutre et indépendante. L'un des objectifs fondamentaux du programme des OI est de s'assurer que les procédures de contrôle du dopage soient effectuées dans les règles de l'art et de manière objective, et qu'elles soient perçues comme telles. Le but est de contribuer à renforcer la confiance des athlètes, du monde du sport et du public par rapport aux contrôles.

Afin de s'assurer que les opérations soient effectuées de façon professionnelle et compétente lors de manifestations, un groupe d'experts possédant une grande expérience en matière de collecte des échantillons, de questions juridiques et médicales, de laboratoires et de procédures de contrôle du dopage, a été formé par l'AMA. Il est aussi important que les athlètes soient représentés dans ce groupe, notamment lors de grandes manifestations.

Le nombre d'experts désigné pour une manifestation sportive donnée dépend de la taille de celle-ci, du nombre de sports et de compétitions, de la durée de l'événement et de l'ampleur des opérations de contrôle du dopage à observer. Un président d'équipe et, dans certains cas, un vice-président, sont nommés. En 2002, le groupe comprenait environ 50 membres.

2002 a été une année très active pour les Observateurs Indépendants de l'AMA. Une équipe de 12 experts, y compris le personnel de soutien administratif, a participé aux Jeux olympiques d'hiver à Salt Lake City. 5 Observateurs ont effectué leur mission aux Paralympiques. Leurs rapports ont été réunis en une seule brochure, imprimée et publiée sur le site Internet de l'AMA.



L'ÉQUIPE DES OBSERVATEURS INDÉPENDANTS AUX JEUX DU COMMONWEALTH À MANCHESTER

Les Observateurs Indépendants de l'AMA ont également été présents aux Jeux du Commonwealth, du 25 juillet au 4 août 2002, à Manchester (Angleterre). Ces Jeux ont constitué une autre occasion de promouvoir la transparence des procédures de contrôle du dopage en contribuant à garantir un processus juste et impartial.

L'AMA a également envoyé des équipes réduites aux championnats du monde suivants:

Championnats du monde de natation	3 au 7 avril	Moscou (Russie)
Championnats du monde de basket-ball masculin	29 août au 8 sept.	Indianapolis (E.-U.)
Championnats du monde de basket-ball féminin	14 au 25 sept.	Nanjing (Chine)

Tous les rapports des manifestations citées, présentés par les présidents d'équipe respectifs, sont disponibles sur le site Internet de l'AMA: www.wada-ama.org

L'AMA tient à remercier l'Union européenne pour son généreux soutien financier du programme des Observateurs Indépendants en 2002, notamment dans le domaine de la formation des OI. Du matériel d'information a pu être préparé en plusieurs langues, et des séances de formation des OI ont eu lieu lors des différentes manifestations durant l'année.

Afin de garantir l'efficacité et le maintien de la qualité des observations, l'AMA reverra son programme et son approche en 2003. Ces changements comprendront notamment une révision du manuel des Observateurs Indépendants et des règlements les concernant, en particulier dans la composition du groupe d'experts. ■

COMMUNICATION



L

Le département de la communication de l'AMA s'est agrandi en 2002, et une plus grande attention a été portée à la communication directe avec les partenaires clés, en particulier les athlètes (lire également le rapport du programme de Sensibilisation des athlètes en pages 17-18). Une nouvelle publication trimestrielle, " WADA News ", a été lancée en février afin de tenir les parties prenantes mieux informées des progrès effectués dans les domaines essentiels de l'antidopage. En plus de détailler les activités de l'AMA, cette lettre d'informations s'est également intéressée au travail effectué par les partenaires de l'AMA dans la lutte contre le dopage, tels que l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage, et a réalisé des interviews de sportifs mondialement célèbres, comme David Douillet.

Durant la seconde moitié de l'année 2002, l'AMA a également lancé le Passeport de l'athlète, une publication bimensuelle destinée directement aux athlètes inscrits au programme du Passeport de l'athlète de l'AMA. Cette publication, rédigée en français et en anglais, est envoyée aux 2000 athlètes de ce programme et publiée sur le site Internet de l'AMA. "Passeport de l'Athlète" se concentre sur des questions importantes pour les athlètes dans le domaine de la lutte contre le dopage, telles que le développement du Code, la liste des substances et méthodes interdites, et les activités de l'AMA lors de manifestations sportives dans le cadre de son programme de Sensibilisation.

L'AMA a également préparé en 2002 des changements pour son site Internet. Le nouveau site, qui devait être lancé au début de l'année 2003, est plus facile à utiliser et donne aux utilisateurs une meilleure représentation des activités de l'AMA dans le domaine de la lutte contre le dopage.

Tous les numéros de "WADA News" et de "Passeport de l'Athlète" sont disponibles sur le site Internet de l'AMA (www.wada-ama.org).





PROGRAMME DU PASSEPORT DE L'ATHLÈTE

Les sportifs "propres" constituent la force la plus importante dans la lutte contre le dopage dans le sport. Le Passeport de l'athlète a été créé pour soutenir les athlètes propres et instaurer un partenariat avec eux en leur donnant un moyen visible et tangible de démontrer publiquement leur engagement en faveur d'un sport exempt de dopage.

Le programme du Passeport a été présenté aux Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City, puis aux Paralympiques de Salt Lake City et aux Jeux du Commonwealth à Manchester (Angleterre). Plus de 2'000 athlètes de 150 pays et de 25 fédérations internationales ont signé et soutenu le Passeport de l'athlète lors de ces manifestations.

Les athlètes qui s'inscrivent au programme reçoivent un passeport en papier dans lequel ils peuvent consigner tous les contrôles du dopage qu'ils ont effectués. Les informations seront également introduites dans une base de données confidentielle qui leur sera disponible en tout temps, et qui leur permettra de garder une trace électronique de leurs contrôles.

En plus de fournir aux athlètes une méthode pour consigner leurs contrôles, le programme du Passeport leur offre d'autres bénéfices, tels que la mise à disposition d'informations éducatives sur les contrôles du dopage (stockées sur le site Internet du Passeport de l'athlète de l'AMA - www.wadapassport.org), la possibilité pour les athlètes de disposer d'un moyen efficace de faire connaître leur localisation à l'AMA et aux autres organisations chargées des contrôles, et la possibilité d'avoir une ligne directe de communication avec l'AMA.

"Le Passeport de l'athlète offre aux athlètes du monde entier la possibilité de s'engager en faveur d'un sport exempt de dopage", explique Johann Olav Koss, champion olympique et président du groupe de projet 2002 du Passeport de l'athlète. "L'intérêt manifesté en 2002 a été très encourageant. C'était un premier pas important vers l'acceptation générale et la mise en application du Passeport de l'athlète de l'AMA."

L'invitation ainsi faite aux athlètes de participer à la solution les encourage à être des modèles pour les générations futures, tout en leur permettant de faire entendre leur voix dans la communauté sportive. La volonté des athlètes de participer au programme du Passeport de l'athlète est un signal public de leur engagement en faveur d'un sport exempt de dopage, de contrôles en tout temps et en tout lieu, et un moyen pour eux d'encourager leurs pairs à les imiter. ■

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES ATHLÈTES



EN HAUT: PETRIA THOMAS & SUSIE O'NEILL
A DROITE: IAN THORPE



L'AMA

a continué en 2002 d'aller à la rencontre des athlètes munie d'un message fort contre le dopage. Par le biais du programme de Sensibilisation des athlètes, le personnel de l'AMA et des volontaires ont la possibilité d'interagir directement avec les sportifs et de discuter des questions qui inquiètent le plus ceux-ci dans la lutte contre le dopage. Le programme vise à sensibiliser les athlètes au travail de l'AMA et aux dangers du dopage par des expositions, de la technologie interactive et une présence lors de grandes manifestations multisports internationales. Le programme permet également à des partenaires clés de l'AMA, tels que les agences nationales antidopage et d'ex-athlètes olympiques, de faire partie de l'équipe de sensibilisation lors de chacune des manifestations. Leur expertise et leur expérience permettent des échanges d'idées et de programmes à tous les niveaux. Le programme offre également la possibilité de sensibiliser les athlètes aux activités liées à la promotion d'un sport exempt de dopage.

"Le programme de Sensibilisation est le lien direct de l'AMA avec les personnes qui importent le plus - les athlètes", explique le Dr Adrian Lorde, membre du Conseil de fondation de l'AMA et chef d'équipe du programme de Sensibilisation. "Il s'agit de transmettre un message directement aux athlètes lors de manifestations sportives majeures dans le monde. Les athlètes savent ensuite ce qu'est l'AMA. L'interaction est plus efficace qu'un message électronique ou que toute autre forme de communication provenant d'une personne anonyme. Le programme permet également à l'AMA d'encourager des sportifs d'élite et d'autres athlètes à diffuser le message de l'AMA dans toutes les régions du monde. Nous devons continuer à mettre l'accent sur le "Mondiale" dans Agence Mondial Antidopage."



Susie O'Neill, double médaillée d'or olympique et membre du Conseil de fondation de l'AMA, est l'une des ambassadrices du programme de Sensibilisation de l'AMA. "Je crois qu'aider les athlètes à saisir dès leur plus jeune âge les dangers du dopage est le meilleur moyen de s'assurer qu'ils resteront propres tout au long de leur carrière", dit-elle. "Le programme de Sensibilisation de l'AMA vise à faire prendre conscience aux sportifs que le dopage ruinerait leur carrière et leur vie. Le plus tôt nous pouvons les sensibiliser au cours de leur carrière, le mieux c'est."

Le programme de Sensibilisation de l'AMA a commencé l'année 2002 à Salt Lake City, où il a été présent aux Jeux olympiques et aux Paralympiques. Il a ensuite participé aux Jeux du Commonwealth, à Manchester (Angleterre). Lors de tous ces événements, le stand de l'AMA était installé dans le village des athlètes. Le programme de Sensibilisation a contribué à faire connaître l'AMA et ses activités, mais aussi à lancer le programme du Passeport de l'athlète.

L'année s'est terminée au Salvador, à l'occasion des Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes. Durant trois semaines, des représentants de 31 pays ont participé à un total de 33 compétitions. L'AMA était présente dans le village des athlètes, et le personnel de l'AMA et des volontaires ont pu rencontrer de nombreux athlètes de cette région du monde.

"Comme tout sportif, je pense qu'il est de ma responsabilité de faire la promotion d'un sport sans dopage et du travail de l'AMA. Je continuerai de porter fièrement ma casquette de l'AMA et d'agir comme un ambassadeur d'un sport propre", a dit Miguel Galeana, volleyeur mexicain participant aux Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes.

Le programme de Sensibilisation de l'AMA a été également présent dans d'autres manifestations en 2002, parmi lesquelles le Tour de France en juillet, les Jeux équestres mondiaux en septembre en Espagne, et les championnats du monde de basket-ball en octobre aux États-Unis. L'équipe de sensibilisation de l'AMA sera mobilisée pour d'autres manifestations de ce genre dans toutes les régions du monde en 2003. ■

LE PROGRAMME DE SENSIBILISATION
EST LE LIEN DIRECT DE L'AMA AVEC
LES PERSONNES
QUI IMPORTENT LE PLUS:
LES ATHLÈTES

ADMINISTRATION

Plusieurs

changements administratifs sont intervenus pour l'AMA. 2002 a été une année au cours de laquelle l'organisation a déménagé dans son nouveau bureau principal et engagé la grande majorité de son personnel.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'AMA

Le 21 août 2001, le Conseil de fondation de l'AMA a voté en faveur du déménagement de son bureau principal à Montréal (Canada). Montréal a battu 10 autres villes candidates, dont les finalistes Bonn, Lausanne, Stockholm et Vienne. Une commission d'évaluation nommée par le Comité exécutif de l'AMA avait auparavant visité les cinq villes finalistes et présenté un rapport d'évaluation au Conseil de fondation. Le Conseil de fondation a voté en se basant sur le rapport de la commission d'évaluation.

Le nouveau bureau principal de l'AMA a été inauguré le 4 juin à la suite d'une réunion du Conseil de fondation de l'AMA. Les nouveaux locaux sont situés au 17^e étage de la Tour de la Bourse de Montréal, au cœur du quartier des affaires. Un bureau européen composé, à la fin de l'année 2002, de six employés à plein temps, a été conservé à Lausanne (Suisse). (Pour davantage d'informations sur les activités du bureau de Lausanne, veuillez lire en page 20).

CHANGEMENTS DE PERSONNEL

A la fin de l'année 2002, le personnel de l'AMA était composé de 34 employés de 11 nationalités. Les huit postes de directeur étaient repourvus, remplissant ainsi l'un des objectifs administratifs de l'année. Les huit directeurs, qui font rapport au directeur général, sont:

Rune Andersen - Standards & Harmonization
Tom Dielen - Relations avec les Organisations Sportives
Alain Garnier - Relations avec les Gouvernements
Farnaz Khadem - Communication
Olivier Niggli - Juridique & Finances
Olivier Rabin - Science
Angela Schneider - Ethique & Education
Casey Wade - Planification & Projets Corporatifs

BUREAUX RÉGIONAUX

Le Conseil de fondation de l'AMA s'est entendu lors de sa réunion de décembre 2001 sur la nécessité d'établir une présence dans d'autres régions du monde en ouvrant des bureaux régionaux. Le Conseil de fondation a décidé en 2002 qu'un sous-comité serait constitué afin de procéder à une évaluation des villes candidates. Parmi les candidatures reçues dans le délai à la mi-juin, les projets de deux villes - Tokyo (Japon) et Le Cap (Afrique du Sud) - ont été jugés réalisables. David Howman, membre du Conseil de fondation de l'AMA et du sous-comité d'évaluation, a visité les deux villes candidates et présenté un rapport au Conseil.

Lors de sa dernière réunion de l'année 2002, le Comité exécutif de l'AMA a décidé d'approuver l'ouverture de ces bureaux, en premier lieu celui de Tokyo. L'AMA prévoit de commencer ses opérations dans le bureau japonais avant la fin de l'année 2003.

TOUR DE LA BOURSE DE MONTRÉAL





RAPPORT DU BUREAU DE LAUSANNE

Le bureau régional de l'AMA à Lausanne a joué un rôle important en 2002, en assurant la liaison avec des partenaires clés, notamment dans la perspective du Code mondial antidopage. Le bureau, composé de deux directeurs, une responsable de bureau, une responsable des finances, une responsable de projet et une assistante, a été le premier des trois bureaux régionaux proposés à être établi, dans une partie des locaux occupés par tout le personnel de l'AMA avant le déménagement du bureau principal à Montréal.

Parmi les activités entreprises par le bureau de Lausanne, on peut relever la consultation des Fédérations sportives internationales et de membres du mouvement olympique par rapport au Code et à d'autres objets. Le bureau a également servi de point de contact principal avec le Comité international olympique (CIO). Le personnel de l'AMA à Lausanne a coordonné les contacts avec les partenaires du mouvement sportif, notamment par rapport à leurs commentaires et suggestions au sujet du Code. Il a également assuré le suivi du programme de contrôles hors compétition de l'AMA avec les fédérations internationales, pour s'assurer de la bonne transmission des informations concernant la localisation des athlètes, et discuté de la liste des substances et méthodes interdites pour 2003 avec les dirigeants sportifs concernés.

L'autre fonction importante exercée par le bureau de Lausanne a été d'assurer la liaison avec les gouvernements du monde, qui représentent 50 % des partenaires de l'AMA. Le bureau de Lausanne a servi de premier point de contact de l'AMA avec de nombreux gouvernements, notamment en Europe. Les discussions avec les gouvernements, comme avec les fédérations internationales, se sont concentrées sur les réactions par rapport au Code et à la liste des substances et méthodes interdites, de même que sur la Déclaration par laquelle les gouvernements s'engageront à accepter le Code comme le base de la lutte contre le dopage dans le sport. La Déclaration devait être signée par les gouvernements lors de la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, en mars 2003.

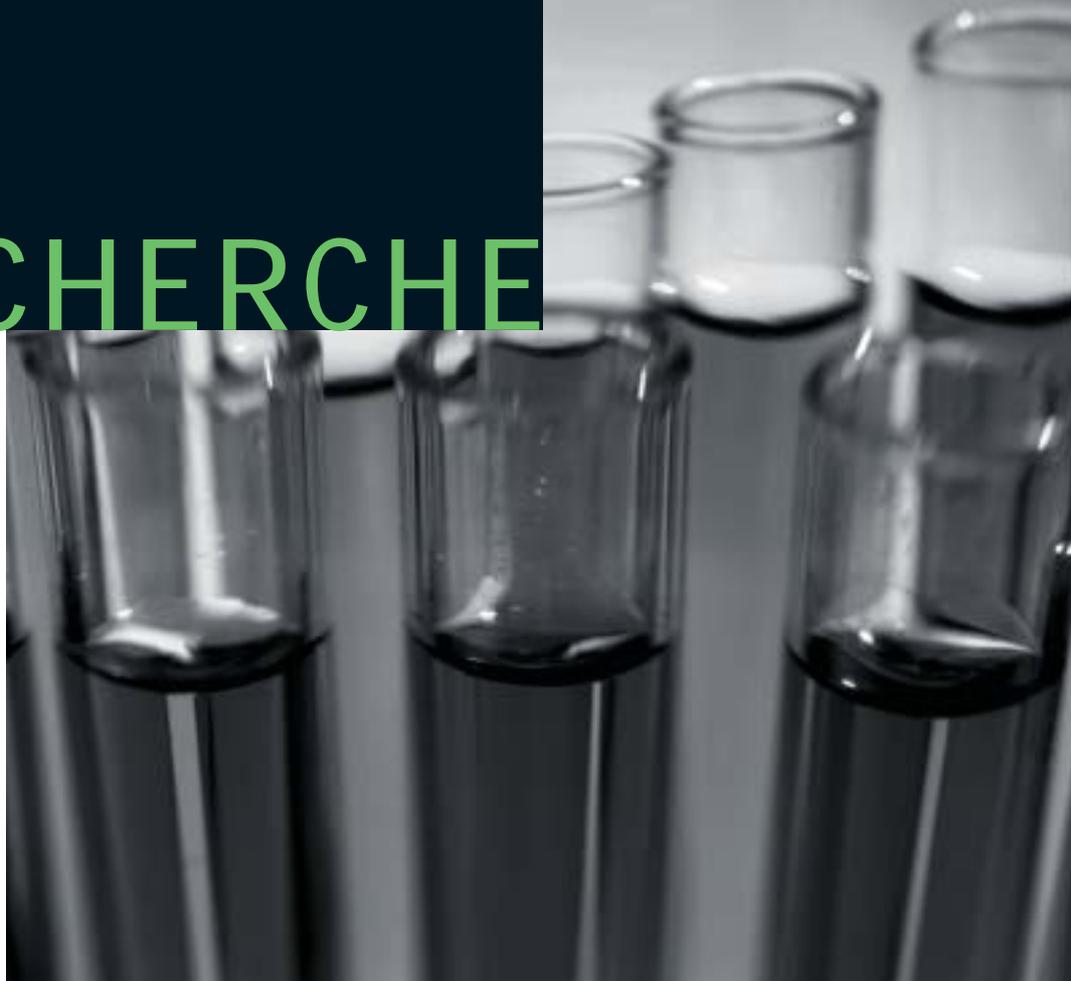
Le personnel du bureau de Lausanne a également été chargé de l'organisation des opérations de sensibilisation menées au Tour de France et aux Jeux équestres mondiaux. (Pour davantage d'informations sur les activités de sensibilisation de l'AMA, veuillez lire en page 17). 🇩🇪





NOUS DEVONS CONTINUER
D'ALLER À LA
RENCONTRE DES
ATHLÈTES
À CHAQUE OCCASION ET
D'ENCOURAGER
UN CHANGEMENT
FONDAMENTAL DES
MENTALITÉS

RECHERCHE



L

Le comité "Santé, médecine et recherche" de l'Agence mondiale antidopage a défini cinq secteurs de recherche prioritaires en 2002 pour l'allocation de fonds. Les cinq thèmes prioritaires de recherche ont été :

- Composés augmentant la capacité de transport de l'oxygène dans le sang.
- Testostérone endogène, précurseurs et métabolites de la testostérone, 19 norstéroïdes et établissement des valeurs urinaires normales de ces composés et de composés associés.
- Facteurs régulant et augmentant la croissance.
- Technologie génétique et amélioration de la performance.
- Divers projets liés à la liste des substances interdites.

Un total de 29 projets de recherche, impliquant des chercheurs de 12 pays différents, ont été présentés à l'AMA en avril pour financement. Quatre projets, qui ne correspondaient pas aux domaines de recherche déterminés par l'AMA, n'ont pas été retenus.

Tous les autres projets ont été soumis à une procédure d'étude scientifique indépendante et à une analyse éthique en septembre et octobre. Un total de neuf projets, représentant un engagement financier de 2,7 millions USD, ont été approuvés par le Comité exécutif de l'AMA en novembre.

En 2002, l'AMA a également versé plus de 2,1 millions USD pour la mise en application et la poursuite de projets de recherche approuvés en 2001 et centrés sur les mêmes domaines prioritaires. ■

CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

BUDGET 2002 DE L'AMA: 17,000,000 (USD)

CONTRIBUTION DU
MOUVEMENT OLYMPIQUE

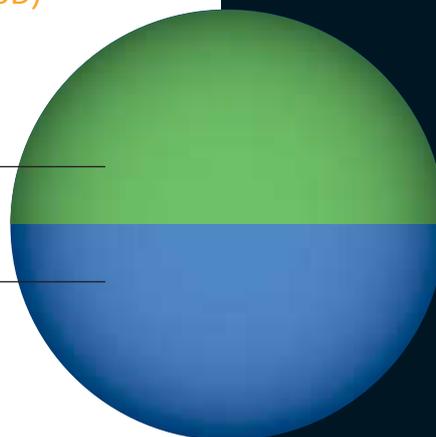
50%

8,500,000 (USD)

CONTRIBUTION DES
AUTORITÉS PUBLIQUES

50%

8,500,000 (USD)



CONTRIBUTION DU CIO: 8,500,000 (USD)*

CONTRIBUTIONS DU CIO
VERSÉES AU 31/12/2002

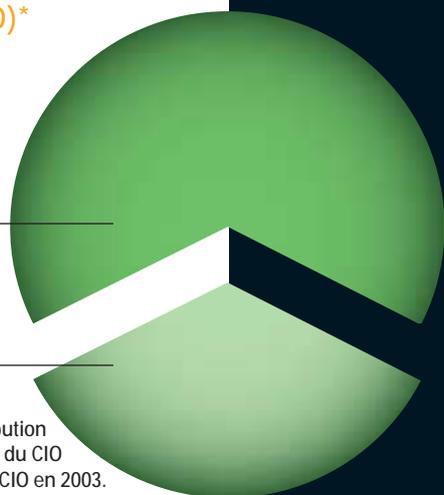
62%

5,150,000 (USD)

SOLDE DÛ PAR LE
CIO AU 31/12/2002

38%

3,350,000 (USD)



*Note: Le CIO verse dollar par dollar l'équivalent de toute contribution des gouvernements. La différence entre les contributions du CIO et des gouvernements à la fin de 2002 a été versée par la CIO en 2003.

CONTRIBUTION DES AUTORITÉS PUBLIQUES: 8,500,000 (USD)

CONTRIBUTIONS DES
AP VERSÉES AU 31/12/2002

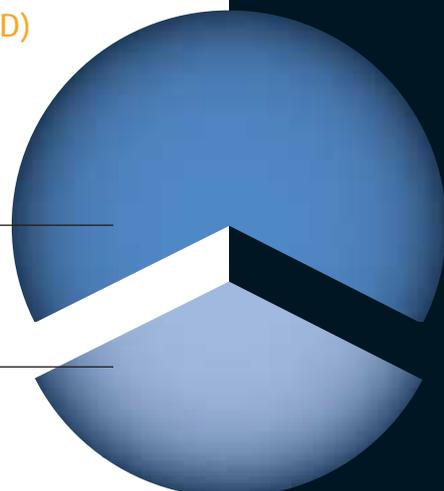
65%

5,518,607 (USD)

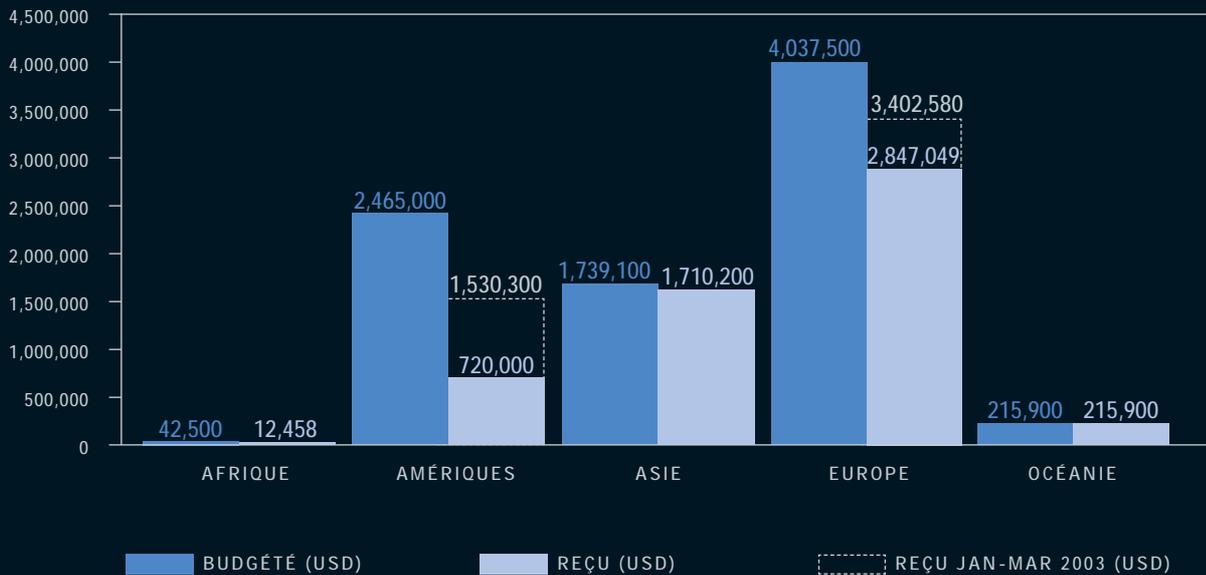
SOLDE DÛ PAR LES
AP AU 31/12/2002

35%

2,981,393 (USD)



CONTRIBUTIONS BUDGÉTÉES PAR RÉGIONS ET MONTANTS REÇUS



L'année passée, comme convenu dans ses statuts, l'AMA est passée d'un budget entièrement financé par le Comité international olympique (CIO) à un budget fourni pour moitié par le CIO et pour moitié par les gouvernements.

Le Comité consultatif intergouvernemental international de lutte contre le dopage dans le sport (CCIILDS) s'est entendu, lors de sa réunion de mai 2001, sur la part du budget de l'AMA devant être assumée par chacune des cinq régions représentées au sein du Conseil de fondation de l'AMA.

A la fin de l'année, l'AMA avait reçu 78% de son budget de 17 millions USD pour 2002. L'Agence a reçu l'assurance de certains pays qu'ils verseraient en 2003 leur contribution pour l'année 2002 (les contributions pour 2002 reçues à la fin du mois de mars 2003 sont représentées dans le graphique ci-dessus).

Le déménagement de l'AMA à Montréal a été grandement facilité par les gouvernements canadien et québécois par le biais de Montréal International, qui a financé les nouveaux bureaux de l'Agence situés dans la Tour de la Bourse de Montréal. Cette assistance a compris une contribution financière à la conception et à la construction des nouveaux bureaux de l'AMA. La construction des bureaux a été terminée à temps et dans les limites du budget. ■



PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Rapport de l'organe de révision au
Conseil de fondation de
l'Agence Mondiale Antidopage

Pricewaterhouse Coopers SA
Avenue C.F. Ramuz 45
Case postale 1172
1001 Lausanne
Switzerland
Tél: +41 (21) 711 81 11
Fax: +41 (21) 711 81 15

En notre qualité d'organe de révision selon l'article 41 de l'acte de fondation, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de l'Agence Mondiale Antidopage pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La reponsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Pricewaterhouse Coopers SA

F. Roth

J. Audet

Lausanne, le 25 mars 2003

TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE

Actifs	USD			CHF	
	2002	2001	2002	2001	2001
Actifs circulants					
Liquidités	5,489,029	7,907,817	7,607,245	12,889,741	
Autres actifs circulants	358,431	78,598	496,750	128,116	
Frais payés d'avance	321,189	305,499	445,136	497,964	
	<u>6,168,649</u>	<u>8,291,914</u>	<u>8,549,131</u>	<u>13,515,821</u>	
Actifs immobilisés					
Dépôts	31,454	21,617	43,590	35,235	
Matériel et logiciels informatiques	170,837	41,027	236,762	66,874	
Matériel de bureau	725,553	32,853	1,005,544	53,551	
Véhicules	0	13,482	0	21,975	
	<u>927,844</u>	<u>108,979</u>	<u>1,285,896</u>	<u>177,635</u>	
Total actifs	<u>7,096,493</u>	<u>8,400,893</u>	<u>9,835,027</u>	<u>13,693,456</u>	
Passifs et fonds propres					
Engagements à court terme					
Créanciers	3,165	272,239	4,386	443,750	
Provisions	1,854,054	684,358	2,569,532	1,115,503	
	<u>1,857,219</u>	<u>956,597</u>	<u>2,573,918</u>	<u>1,559,253</u>	
Engagements à long terme					
Fonds de recherche	4,700,375	4,500,000	6,514,249	7,335,000	
	<u>6,557,594</u>	<u>5,456,597</u>	<u>9,088,167</u>	<u>8,894,253</u>	
Fonds propres					
Capital de fondation	3,607,764	3,067,485	5,000,000	5,000,000	
Excédent de dépenses sur revenus reporté	(144,886)	(990,569)	(200,797)	(1,614,627)	
Excédent de revenus sur dépenses de l'exercice	(2,923,978)	867,380	(4,052,343)	1,413,830	
	<u>538,900</u>	<u>2,944,296</u>	<u>746,860</u>	<u>4,799,203</u>	
Total passifs et fonds propres	<u>7,096,493</u>	<u>8,400,893</u>	<u>9,835,027</u>	<u>13,693,456</u>	

ETATS DES ACTIVITÉS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2002 ET 2001

	USD		CHF	
	2002	2001	2002	2001
Revenus				
Contributions annuelles	12,511,140	14,734,961	17,339,189	24,017,986
Subventions gouvernementales	1,828,011	0	2,533,440	0
Subventions pour projets	539,991	791,411	748,374	1,290,000
Autres revenus	64,061	0	88,782	0
Total revenus opérationnels	14,943,203	15,526,372	20,709,785	25,307,986
Dépenses opérationnelles				
Salaires et autres charges du personnel	(2,524,269)	(1,017,500)	(3,498,384)	(1,658,525)
Frais de voyage, de logement et autres coûts de réunions	(3,508,199)	(2,525,741)	(4,862,013)	(4,116,957)
Promotion et publicité	(657,005)	(740,635)	(910,541)	(1,207,235)
Contributions à d'autres institutions	(290,459)	(267,330)	(402,548)	(435,747)
Frais de tests	(3,914,594)	(3,729,026)	(5,425,235)	(6,078,313)
Frais de consultation	(952,986)	(985,982)	(1,320,744)	(1,607,151)
Administration	(1,972,376)	(658,433)	(2,733,516)	(1,073,246)
Amortissements	(389,823)	(67,252)	(540,256)	(109,620)
Total dépenses opérationnelles	(14,209,710)	(9,991,899)	(19,693,237)	(16,286,794)
Excédent de revenus sur dépenses avant opérations financières	733,492	5,534,473	1,016,547	9,021,192
Allocation aux fonds de recherche	(2,494,109)	(4,500,000)	(3,456,586)	(7,335,000)
Revenus financiers	115,168	136,859	159,612	223,079
Charges financières	(10,390)	(5,435)	(14,400)	(8,859)
Gains (pertes) réalisés nets sur transactions en monnaies étrangères	(1,268,141)	28,785	(1,757,517)	46,920
Pertes non réalisées nettes sur transactions en monnaies étrangères	0	(327,302)	0	(533,502)
Excédent de revenus sur dépenses (dépenses sur revenus) pour l'exercice	(2,923,979)	867,380	(4,052,343)	1,413,830

* *Note:* En tant que fondation de droit privé suisse, l'AMA tient ses comptes en francs suisses, et les chiffres en USD ne servent qu'à titre d'information. Par conséquent, les hausses ou les baisses des taux de change sont dus principalement aux méthodes comptables qui consistent à convertir toutes les transactions en monnaie suisse à la date de la transaction et à les reconvertir en USD à la fin de l'année à des fins de présentation comptable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - 2002

1. ACTIVITÉ

L'Agence Mondiale Antidopage (AMA) est une Fondation à but non lucratif régie par les règles du Code Civil suisse, dont le but est de promouvoir et coordonner sur le plan international la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes. La Fondation a été constituée à Lausanne le 10 novembre 1999.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Les états financiers ont été préparés selon la méthode de comptabilisation en créances et dettes (accrual basis).

A) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les rapports financiers de l'AMA sont tenus en francs suisses et par conséquent, les états financiers sont présentés en francs suisses. Les montants en dollars US présentés dans ces états financiers sont inclus uniquement à des fins de commodité. Les taux de change prévalant en fin d'année 2002 et 2001, respectivement, ont été utilisés dans le cadre de la présentation des montants en dollars US.

B) RECONNAISSANCE DES REVENUS

Contributions annuelles - Les contributions annuelles dues par les autorités publiques engagées dans la lutte contre le dopage dans le sport et le Mouvement Olympique sont reconnues comme revenu sur la base de l'encaissement des fonds.

Subventions gouvernementales - Les subventions reçues des gouvernements canadien et québécois dans le but d'encourager ou de soutenir à long terme les activités de la Fondation sont perçues au nom de l'AMA par Montréal International. Certaines conditions doivent être remplies par les deux parties pour pouvoir accorder les subventions à l'AMA. Par conséquent, les subventions sont reconnues comme revenu seulement lorsque les conditions sous-jacentes sont entièrement respectées.

Subventions pour projets - Les subventions accordées par les autorités publiques pour un projet spécifique sont reconnues comme revenu seulement lorsque les conditions sous-jacentes au projet sont entièrement respectées.

C) PROJETS DE RECHERCHE

Des fonds sont alloués aux fonds de recherche sur la base de la liste des projets approuvés par le Conseil de fondation. Le fonds représente l'engagement estimé lié à l'achèvement de tous les projets de recherche approuvés.

Les recherches financées représentent le montant payé en 2002 pour tout projet de recherche.

D) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le matériel et les logiciels informatiques, le matériel de bureau et les véhicules sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations. Les taux d'amortissement sont les suivants:

Matériel et logiciels informatiques	40% par an
Matériel de bureau	25% par an
Véhicules	25% par an

* Pour davantage de détails concernant les finances de l'AMA, veuillez consulter notre site Internet: www.wada-ama.org ■